

10 Faits divers & Justice

**Incendie dans la zone industrielle d'Oloumi
Le magasin Libremat consumé par les flammes**



Le magasin Libremat a été entièrement consumé.



Les dégâts sont d'une grande ampleur.



Les pots de peinture n'ont pas échappé aux flammes.

AEE
Libreville/Gabon

LIBREMAT, un magasin spécialisé dans la vente des matériaux de construction, situé derrière la direction générale de la Documentation et de l'immigration (DGDI), dans la zone indus-

trielle d'Oloumi, vient d'être consumé par les flammes. Selon l'un des gardiens du site, l'incendie, d'une rare violence, se serait déclenché dans la nuit de dimanche à lundi, entre 3 et 4 heures du matin. Le feu a tout ravagé sur son passage.

Un responsable du magasin, visiblement sous le choc, parle « d'une perte de plusieurs centaines de millions de francs de marchandises qui sont parties en fumée. » Ce dernier ne comprend pas. « Nous contrôlons pourtant tout le magasin avant de fermer le soir. Tout semblait être par-

fait lorsque nous avons bouclé notre journée de travail ici, dimanche. Mais j'ai été surpris lorsqu'on m'annonce au téléphone que le magasin brûle », raconte-t-il, la gorge serrée. Les sapeurs-pompiers, arrivés vers 6 heures du matin, selon un témoin du sinistre, ont complètement

éteint le feu aux alentours de 9 heures. Les circonstances de ce drame restent encore à déterminer. Même si une source proche des sapeurs-pompiers pense qu'il pourrait s'agir « d'une probable défaillance au niveau de l'installation électrique (...) ». Rappelons que c'est le qua-

trième incendie qui vient de réduire en cendres un grand magasin implanté dans la zone industrielle. Il vous souviendra, en effet, que Batiplus avait été victime d'un gigantesque incendie en 2009. Il sera suivi de Mousse Industrie en 2012 et de Barnabé Gabon en 2017.

**Après la chute mortelle derrière la Maison Georges-Rawiri/Petit angle
Quid des mesures de sécurité ?**

COE
Libreville/Gabon

UN compatriote d'une quarantaine d'années, Alain Serge Mboundou, fonctionnaire au ministère du Budget et des Comptes publics, a péri, le soir du samedi 9 juin dernier, suite à une chute mortelle dans le bassin versant situé derrière la Maison Georges-Rawiri. Il était autour de 20 heures (lire notre édition d'hier). Selon certaines indiscretions, ce n'est pas le premier cas de décès enregistré dans ce canal. En effet, apprend-on, il y a

une semaine, un ressortissant chinois a failli y subir le même sort. Il a eu la chance qu'une brave personne passait par là au même moment. C'est elle qui l'a sauvé en le retirant du guépier.

Ainsi, le bassin versant situé derrière la Maison Georges-Rawiri serait un véritable piège mortel. Toute chose qui devrait interpeller les autorités compétentes.

Le drame de samedi vient également remettre au goût du jour le sempiternel problème des débits de



C'est ici que Alain Serge Mboundou a fait une chute dans le bassin versant.

boissons dépourvus de lieux d'aisance. L'endroit où se trouvait le disparu avec ses amis pour prendre

un verre regorge d'une multitude de troquets. Mais là-bas comme un peu partout à travers Libreville,

aucun tenancier n'a jamais songé à aménager un lieu d'aisance pour ses clients. Alors qu'ils sont tenus d'en prévoir, conformément à un arrêté municipal et l'obligation faite en son temps dans ce sens par l'Institut d'hygiène publique et d'assainissement (IHPA).

Pour se soulager, les clients sont donc obligés d'aller dans la nature, avec les risques, que le drame de derrière la Maison Georges-Rawiri vient rappeler de façon cinglante.

Et que dire de l'absence de

l'éclairage public tant décrit à certains endroits de la capitale, comme en ce lieu? Ce manque d'éclairage favorise aussi les braquages et d'autres actes de banditisme, que de nombreuses voix n'ont de cesse de dénoncer.

Comment comprendre enfin, qu'on n'ait pas songé à installer des glissières de sécurité tout au long du cours d'eau qui vient d'endeuiller une famille? Combien de victimes devrait-on enregistrer avant que ces accessoires de protection des usagers soient érigés?

RFI
Lagos/Nigeria

SAISIE record des douanes au Nigeria. Elles ont mis la main sur 35 conteneurs de Tramadol, un médicament antidouleur consommé comme une drogue. Ce produit peu coûteux et facile à trouver, fait des ravages dans plusieurs pays du continent. Le Nigeria a donc augmenté sa vigilance contre le trafic. Sur les 35 conteneurs saisis, neuf ont pour le moment été transmis à la NAFDAC (National Agency for Food and Drug Administration and Control) qui les a détruits. Depuis 2010, le Nigeria a placé le Tramadol sous contrôle national. C'est-à-dire que ce médicament est encore légal, mais distribué selon des conditions strictes, à commencer

bien évidemment par une prescription médicale. Cela ne suffit pas à lutter contre le trafic de ce médicament dont le succès réside dans son prix, deux à trois fois inférieur aux autres drogues. Dans tout le Nigeria, on trouve du Tramadol dans ce que l'on appelle les « pharmacies par terre ». C'est-à-dire les étals dans la rue de vendeurs à la sauvette. D'où l'offensive des douanes nigérianes qui ont augmenté le contrôle dans les ports. En décembre dernier, déjà, six conteneurs avaient été saisis, transportant près de 115 tonnes de Tramadol. Ces médicaments viennent en général d'Inde ou de Chine, premiers producteurs mondiaux. Mais aujourd'hui, le succès du Tramadol est tel au Nigeria que l'on soupçonne même l'existence d'une industrie locale. Selon les données

**Drogue-Santé-Médecine
Saisie record de Tramadol au Nigeria**



La consommation à outrance du Tramadol touche désormais toute une partie du continent.

du Réseau épidémiologique sur l'usage des drogues au Nigeria, plus de 70% des Nigériens qui se droguent avec des opiacés, consomment du Tramadol.

Mais le problème affecte toute la sous-région. Niger, Mali, Burkina Faso mais aussi Bénin, Côte d'Ivoire, Centrafrique ou encore Soudan, la consommation à

outrance de cet antidouleur touche désormais toute une partie du continent. **DÉMANTELER LES FILIÈRES.** « Il n'y a quasiment aucun pays qui n'est pas touché », s'inquiète Pierre Lapaque, le représentant pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime. « Sur les 5-6 dernières années, il y a eu une explosion de la consommation, et donc du trafic, de Tramadol dans la sous-région. On est passé d'environ 300-400 kilos de saisies dans la sous-région dans les années 2012-2013, et là on passe à plusieurs dizaines, voire centaines de tonnes. Donc il y a une vraie demande, un vrai marché. » Les comprimés saisis sont généralement dosés bien au-delà des 100 milligrammes autorisés. Et ils

se vendent très bien car ils ne coûtent souvent qu'une centaine de francs CFA. Or, leur consommation crée à terme une véritable dépendance. « Ça provoque des hallucinations, de l'anxiété, ça a des implications en termes de comportement, des effets psychotiques, prévient Pierre Lapaque. Ce problème de santé publique a aussi des implications sociales, économiques, en matière de paix et de sécurité. » Comment lutter alors contre ce fléau ? Le problème est complexe car cet antidouleur n'est pas interdit. La prévention est bien sûr essentielle. Pour Pierre Lapaque, il faut également accentuer les contrôles aux frontières et tout faire pour démanteler les filières qui font entrer ce produit dans la région.